

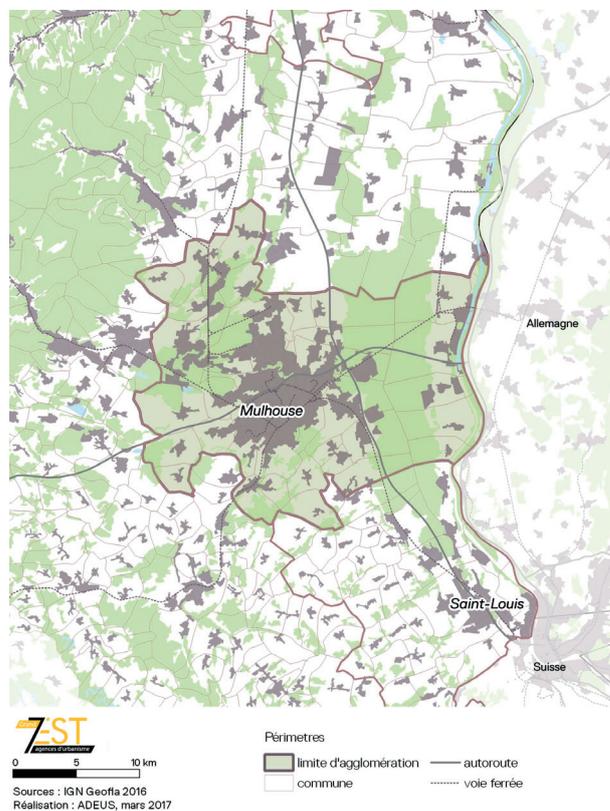
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 1^{er} Janvier 2010 : création de Mulhouse Alsace Agglomération (32 communes).
- Entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2014 : 3 nouvelles communes rejoignent l'agglomération.
- 1^{er} Janvier 2017 : extension à 6 nouvelles communes de la bande rhénane.
- Président : Fabian JORDAN depuis le 10 janvier 2017 (précédent : Jean-Marie Bockel (du 16/10/2009 au 10 janvier 2017)).

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville-centre Mulhouse	112 063	1	22
Mulhouse Alsace Agglomération	273 894	39	439
SCoT de la région mulhousienne	273 894	39	439



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

4 compétences obligatoires :

Conformément à la loi, m2A assume les compétences suivantes :

- le **développement économique** : zones d'activités et bâtiments économiques d'intérêt communautaire... ;
- l'**aménagement de l'espace communautaire, organisation des transports urbains et déplacements** ;
- l'**habitat** : Programme local de l'habitat, amélioration du parc immobilier... ;
- la **politique de la ville** : insertion économique et sociale, prévention, sécurité.

3 compétences optionnelles :

- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels (musées), sportifs (piscines, plan d'eau, patinoire) et touristiques (parc zoologique et botanique) d'intérêt communautaire ;

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : collecte et valorisation des déchets, propreté urbaine, éducation à l'environnement, pollution de l'air, nuisances sonores... ;
- les actions sociales d'intérêt communautaire : petite enfance, les relais assistantes maternelles et les lieux de parentalité, l'accueil périscolaire et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

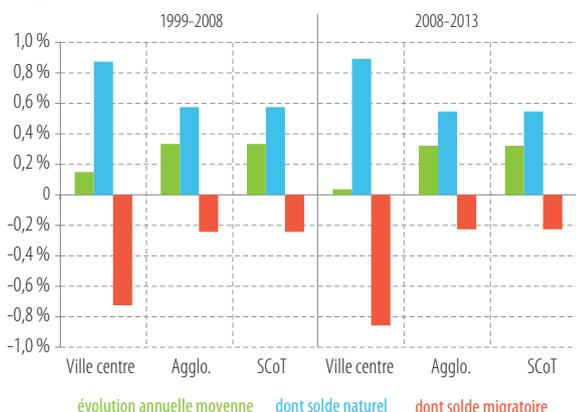
Des compétences facultatives :

- soutien de l'enseignement supérieur ;
- tourisme, dont les musées techniques ;
- cadre de vie et le développement durable (gestion des réseaux de chauffage) ;
- aéroport Rixheim-Habsheim et Autoport ;
- bibliobus.

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

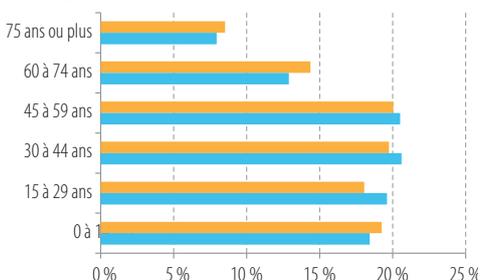
Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

Une agglomération qui maintient une croissance démographique, malgré les difficultés de la ville centre. (source : INSEE)



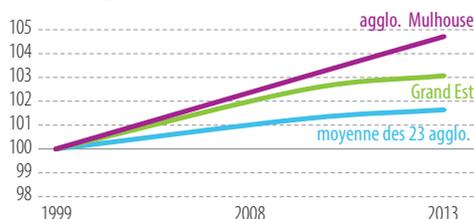
Alors qu'elle diminue en moyenne pour l'ensemble des agglomérations du Grand Est, la croissance démographique de l'agglomération mulhousienne est quasiment identique et à un niveau élevé sur les deux périodes intercensitaires, et ce malgré les difficultés de Mulhouse. En effet, si la ville-centre est forte d'un excédent naturel élevé, elle souffre d'un déficit migratoire important qui perdure et se renforce entre 2008 et 2013. L'agglomération mulhousienne comprend une part plus importante de jeunes enfants et d'adolescents, mais accuse un déficit plus fort sur la population estudiantine et les jeunes actifs par rapport à la moyenne des agglomérations du Grand Est. Par ailleurs, la part des plus de 60 ans est en augmentation entre les deux périodes analysées.

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013. Moins de jeunes étudiants que la moyenne des agglomérations du Grand Est. (source : INSEE)



Évolution comparée de la population

source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

Une agglomération plutôt modeste, mais présentant de fortes dichotomies

	CA Mulhouse Alsace Agglomération	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	26 116 €	+ 21,2 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	54 %	+ 9 points	55 %

source : DGI

	CA Mulhouse Alsace Agglomération	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	9,6 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,36	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Avec un revenu moyen par foyer fiscal de 26 116 € par an en 2014, la CA Mulhouse Alsace Agglomération affiche une moyenne supérieure d'un peu moins de 1 000 € à l'ensemble des agglomérations du Grand Est, et une progression de plus de 20 % depuis 2006. Cette valeur s'explique par des tropismes très différents entre les communes du nord de l'agglomération, qui concentrent des populations plutôt modestes, et celles du sud qui accueillent tendanciellement plus de catégories socioprofessionnelles supérieures. L'agglomération regroupe les extrêmes : la commune ayant les revenus médians les plus élevés du Haut-Rhin (Zimmersheim) et celle concentrant les revenus médians parmi les plus faibles (Mulhouse). La part des foyers fiscaux non imposables est très légèrement inférieure à la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est.

La part de population couverte par le RSA est supérieure à celle constatée pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est, avec 9,6 %, ce qui témoigne de la moyennisation, sinon de la précarisation d'une partie des habitants de la région mulhousienne. L'IDH4 présente une valeur de 0,36, plus basse que pour les 23 intercommunalités de référence.

HABITAT ET CONSTRUCTION

Un net ralentissement de la construction de logements neufs

Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

CA Mulhouse Alsace Agglomération	
Moyenne 2005-2009	1 600
Moyenne 2010-2014	841
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
m2A	12 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

L'agglomération mulhousienne a été touchée durement par la crise immobilière. La conjoncture immobilière est toujours difficile dans l'agglomération même si, d'après les professionnels de l'immobilier, les signes d'une reprise sont de plus en plus manifestes. La vacance globale a fortement augmenté dans l'agglomération, l'enjeu principal concernant Mulhouse où elle dépasse les 14% en 2013.

Évolution de la construction neuve

source : INSEE



Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA Mulhouse Alsace Agglomération		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
8,8 %	10,1 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
ND (autres pays)	14 %	Eurométropole Strasbourg	12 %
CA St-Louis Agglomération	7 %	CA St-Louis Agglomération	8 %
Eurométropole Strasbourg	6 %	CC Région de Guebwiller	7 %
CC Région de Guebwiller	6 %	CC Thann-Cernay	6 %
CC Altkirch et environs	5 %	CA Colmar Agglomération	5 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
m2A	68 %	m2A	72 %
CC Thann-Cernay	4 %	Suisse	8 %
CC Région de Guebwiller	4 %	CA St-Louis	5 %
CC Altkirch et environs	4 %	CC Thann-Cernay	3 %
CA St-Louis	3 %	CA Colmar	2 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

CA Mulhouse Alsace Agglomération	Moyenne des 23 agglomérations
72 %	76 %

Les principaux flux entrants sont en provenance de territoires extérieurs au Haut-Rhin. L'agglomération attire également une population habitant auparavant les agglomérations de Saint-Louis et Strasbourg. Une des explications réside dans la performance des axes routiers et ferroviaires nord-sud, qui permet de relier rapidement les pôles principaux alsaciens. Les choix résidentiels des ménages peuvent être ainsi déterminés par des distances-temps plus courtes. En sus, m2A est une agglomération moins onéreuse que celles de Saint-Louis et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les migrations domicile-travail sont marquées par l'importance du cabotage, c'est-à-dire le nombre d'habitants qui vivent et travaillent dans l'agglomération. Même si l'agglomération n'est pas directement limitrophe, le fait transfrontalier est toutefois remarquable puisque 8% des flux sortants concernent la Suisse et principalement Bâle.

Avec un taux de plus de 70%, m2A présente une grande part d'actifs occupés vivant et travaillant sur son territoire. Ceci s'explique notamment par la présence de l'entreprise PEUGEOT, pourvoyeuse de nombreux emplois, mais également par les emplois générés par les établissements hospitaliers et les emplois de l'industrie chimique sur la bande rhénane de l'agglomération.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

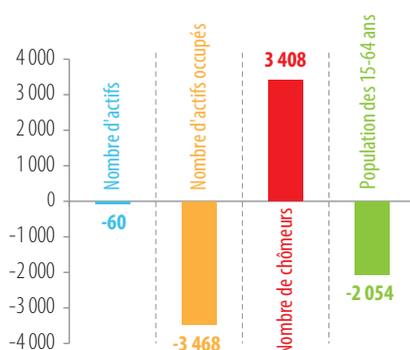
Une baisse des emplois jusqu'en 2015, mais de réels signes de reprise

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	m2A	71 %	60,5 %	15 %
	Moyenne des 23 agglo.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	m2A	72 %	59,2 %	17,7 %
	Moyenne des 23 agglo.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

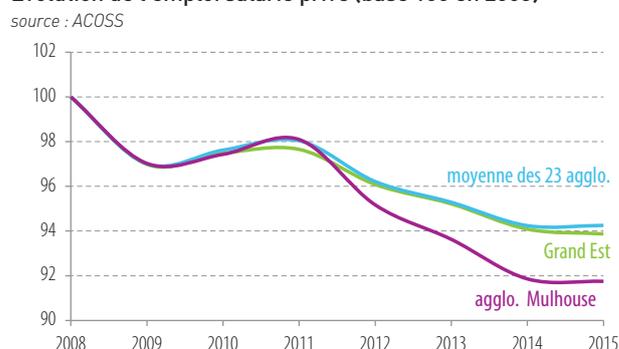
source : INSEE

Le taux d'activité de m2A est légèrement supérieur à la moyenne des 23 intercommunalités du Grand Est, avec 72 % en 2013, contre 71,2 %. Le taux d'emploi est plus faible que la moyenne, mais le taux de chômage nettement supérieur. A l'instar de la grande majorité des intercommunalités, de la zone d'emploi, de la région et de la France, la hausse constatée du taux d'activité camoufle une baisse du taux d'emploi et une hausse du taux de chômage.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



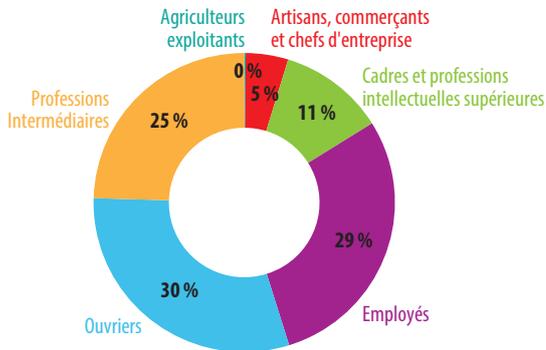
Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008) (source : ACOSS)



L'emploi dans l'agglomération mulhousienne a atteint son plus bas niveau à la fin du premier trimestre 2015. Il est caractérisé par un manque de dynamisme local qui fait que lorsque croissance il y a, elle est plus faible qu'en France, et que lorsque repli il y a, il est généralement plus fort qu'en France. Les évolutions sectorielles sont contrastées : l'industrie continue de perdre de l'emploi, mais à un rythme plus faible. Le secteur du commerce suit à peu près la même pente. La construction, après avoir globalement bien résisté, commence à décrocher, de même que les services non marchands. Deux activités échappent à la tendance : les activités sociales et les activités récréatives gagnent des emplois. L'enjeu pour la zone d'emploi de Mulhouse est de réussir à se redéployer vers des secteurs porteurs en termes d'emploi et de croissance, à l'exemple des services de haute technologie et à forte intensité en connaissance. Depuis le début 2012, ce sont plus de 4 500 postes de travail qui avaient disparu. Ces pertes d'emplois venaient s'ajouter à celles enregistrées depuis la crise de 2008. Mais une inflexion de la courbe s'est produite au début 2015. Depuis lors, plus de 2 000 emplois ont été créés dans la région mulhousienne.

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



M2A est marquée par une forte proportion d'employés et d'ouvriers. Ces catégories socioprofessionnelles sont plus représentées dans les communes du nord de l'agglomération. Cette situation s'explique par un tissu économique encore marqué par l'industrie et l'essor des services marchands privés. De plus, la partie nord de l'agglomération compte nombre de communes constituant l'ancien bassin potassique. Le sud de l'agglomération, plus résidentiel, est davantage marqué par la présence de cadres supérieurs travaillant notamment dans le secteur hospitalier, mais également de frontaliers exerçant à Bâle. Sur la bande rhénane, l'industrie chimique et la position frontalière avec l'Allemagne assure une plus grande mixité des CSP.

Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

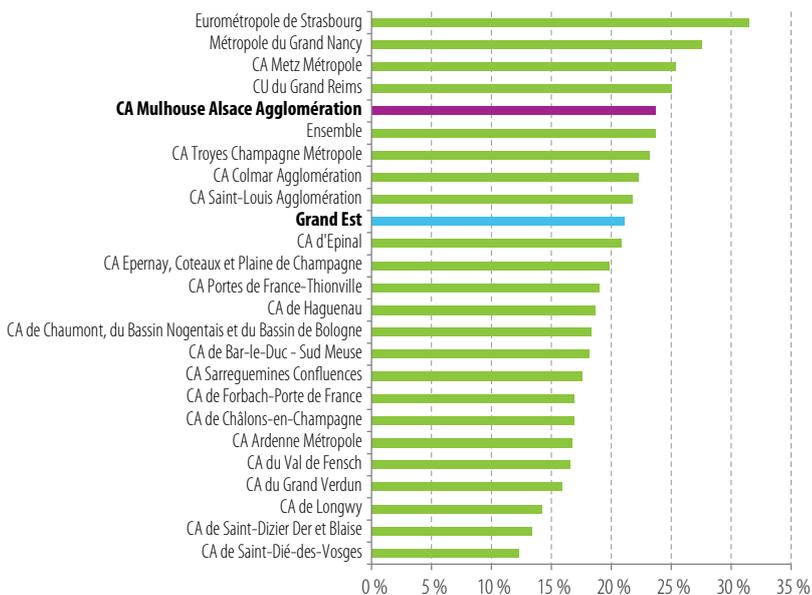
Année	CA Mulhouse Alsace Agglomération	Moyenne des 23 agglomérations
2008	62 %	67,4 %
2013	64 %	68,7 %

La part de l'emploi présentiel augmente légèrement dans un contexte de baisse de l'emploi privé.

La part des emplois métropolitains supérieurs présents sur le territoire est stable et identique à la moyenne pour l'ensemble des 23 agglomérations (23,7%). Ceci s'explique également par la proximité ferrée et autoroutière de l'Eurométropole, qui concentre elle-même une part importante d'emplois métropolitains supérieurs en tant que pôle régional (plus de 30 %).

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

Les projets de l'agglomération de m2A s'appuient sur :

- le SCoT en révision (SCoT qui correspond au périmètre de l'agglomération) dont l'arrêt est prévu mi-2017 ;
- le projet d'agglomération dont l'actualisation est en cours. L'essentiel des travaux portent sur la structuration (territoires performants, déclinaison de projets...);
- le nouveau PLH en 2018 (2016-2017 : lancement d'une démarche visant à définir une nouvelle stratégie pour l'habitat);
- la stratégie Mulhouse Alsace Éco 2020 (document en révision);
- le Plan Climat Énergie Territorial;
- le PDU en révision.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

- L'orientation interfrontalière est marquée depuis l'élargissement de l'agglomération à 6 communes de la bande rhénane, notamment avec le projet Rheinport (enjeu fort pour l'agglomération mulhousienne).
- Le pôle métropolitain Strasbourg/Colmar/Mulhouse permet d'inscrire l'axe nord-sud de l'Alsace dans une communauté de destin sur nombre de problématiques.
- L'agglomération mulhousienne est forte de son positionnement entre l'Allemagne, la Suisse et la Franche-Comté.
- M2A affirme sa vocation de hub multi-transports : EAP, TGV, voie d'eau (ports). Le raccordement à l'EAP est un enjeu particulièrement fort en ce sens. Le financement du tram 3 et du RER à Saint-Louis aura des répercussions jusque dans l'agglomération mulhousienne.
- Les relations de proximité sur l'axe est-ouest (Fribourg/Belfort/Franche-comté) qui portent notamment sur le TGV, le canal du Rhône-au-Rhin.
- Des coopérations avec d'autres pôles métropolitains de proximité du Sud Alsace (Saint-Louis, Thann-Cernay, Guebwiller), notamment sur les mobilités et le développement économique.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

Le développement économique repose sur 3 piliers : l'économie classique, l'excellence et l'économie émergente (notamment l'économie créative et numérique). L'enjeu pour l'agglomération mulhousienne est de maintenir et développer les fonctions métropolitaines (tertiaire supérieur, fonctions « de commandement », fonctions de sièges) et les accueillir prioritairement dans le cœur d'agglomération. Avec l'élargissement récent de l'agglomération, l'enjeu est de conforter les opportunités de développement de la bande rhénane (potentiel de la plateforme douanière) avec l'objectif de développer une fonction productive forte en prenant appui notamment sur la desserte portuaire et ferroviaire. m2A souhaite orienter l'offre sur une dizaine de zones d'activités dites « stratégiques », en complétant par un maillage territorial de zones d'activités de proximité.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

- En matière d'attractivité résidentielle, l'enjeu est de préserver l'équilibre entre ville-centre/périphérie et entre urbanité/« ruralité perçue ».
- En termes de politique des transports, le raccordement à l'EuroAirport constitue le principal enjeu de l'agglomération. S'y ajoutent : le renforcement des liaisons est-ouest et l'inscription dans le réseau des agglomérations du Grand Est.
- M2A s'inscrit dans la recherche de l'exemplarité énergétique du point de vue environnemental.
- En matière d'équipement, le centre sportif régional est un pôle d'excellence à conforter en raison de son rayonnement.

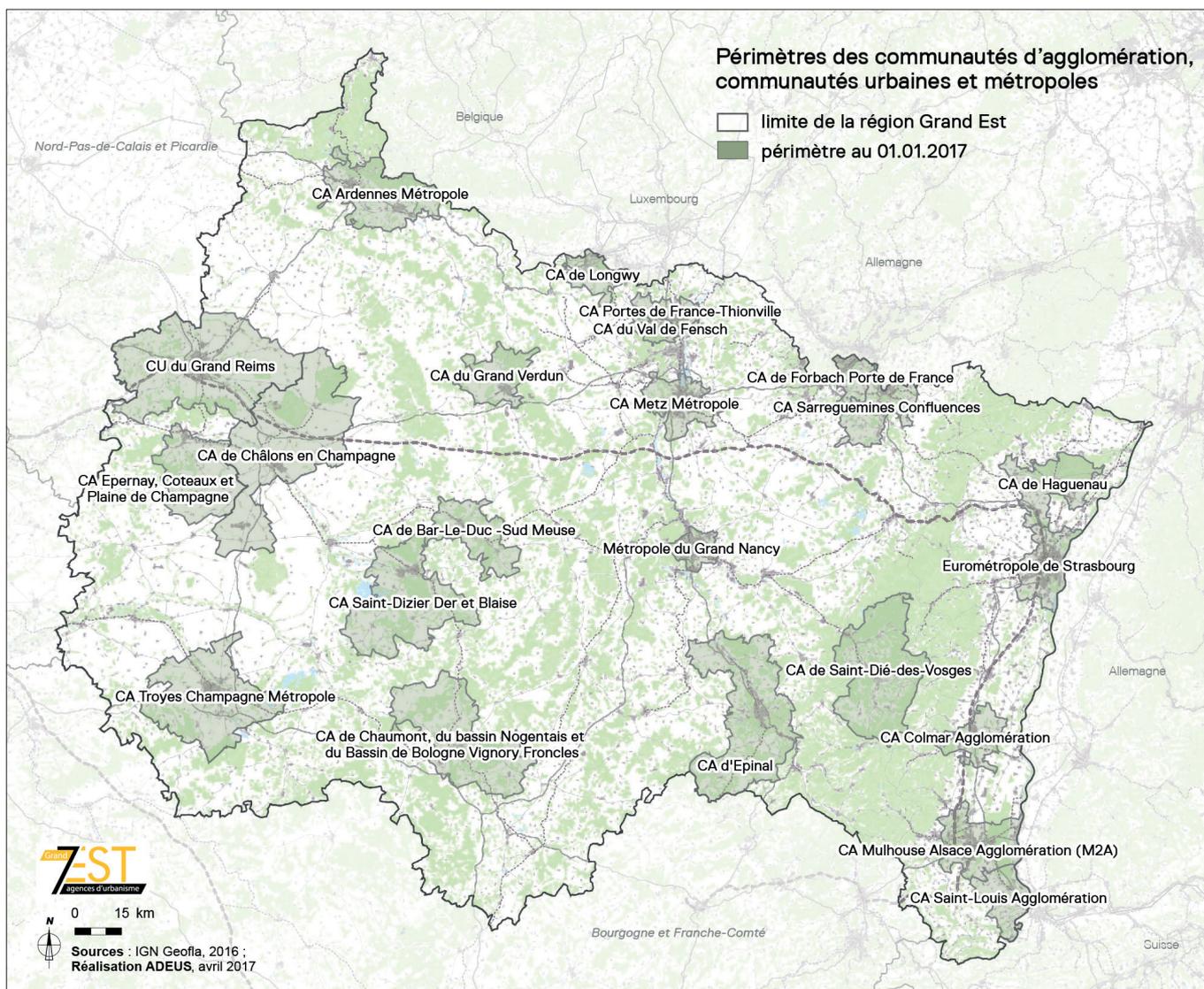


QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

Les attentes de la collectivité reposent sur 4 points :

- Affirmer la vocation de hub multidirectionnel - porte d'entrée sud-est de la Région de l'agglomération mulhousienne.
- Conforter la vocation aéroportuaire et portuaire de l'agglomération.
- Affirmer le renforcement des fonctions métropolitaines tant publiques (enseignement supérieur, recherche, santé – affirmation de la vocation de l'hôpital à l'échelon intermédiaire entre CHU et CHR...) que privées.
- Soutenir la vocation productive (au sens économie non résidentielle) du territoire.

Le SRADDET est essentiel à la préparation des politiques publiques régionales. Mais m2A, suite à l'expérience précédente du SRCE, ne souhaite pas se voir imposer de nouvelles contraintes.



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : Jennifer Keith, AURM
 Traitement statistique : Marie Charlotte Devin, AGURAM
 Cartographie : Fanny Chailloux, ADEUS
 Mise en page : ADEUS